

Nombre de Membres
en exercice : 9

Présents (es) à la
séance : 5

Pouvoir : 2

Date de la
convocation :
28 mars 2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – SAINT-REMY

PROCES VERBAL SEANCE - L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE TROIS AVRIL à 14H00.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, qui procède à l'appel nominal.

Etaient présentes : Mmes Florence PLISSONNIER, Pascale BARBIER, Pascale DESRAY, Andrée Marie PEUTIN, Monsieur Jean Baptiste GUYON,

Etaient absent (es) : Mme Marie-Thérèse LYOTIER, Mme Elise MARTIN.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Claude CHANUT à Pascale BARBIER, Bénédicte PINSONNEAUX à Pascale DESRAY.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 21 Février 2025

Exposé :

Vu le retour du procès-verbal du Conseil d'Administration de la séance du 21 février 2025, il y a lieu de procéder à l'approbation de ce procès-verbal.

Délibération :

Après avoir entendu l'exposé et après avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- ADOPTE le procès-verbal de la séance du 21 février 2025.

Vote : POUR à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER


Présidente du CCAS
Maire



REÇU EN PREFECTURE

Le 08/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-071-267105278-20250408-DEL543_25-D